

# DÉCLARATION DES REVENUS 2003

Facilitez-vous l'impôt :  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

*Renvoyez un exemplaire de votre déclaration  
au centre des impôts de votre domicile  
au plus tard le 30 mars.  
Affranchissez suffisamment votre lettre.*

## ÉTAT CIVIL DU OU DES DÉCLARANTS (écrivez en lettres majuscules)

### VOUS

### CONJOINT \*

MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE

MONSIEUR  MADAME  MADEMOISELLE

<input type="text"/>	◀ NOM ▶	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ NOM DE NAISSANCE ▶	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ PRÉNOMS ▶ (dans l'ordre de l'état civil)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ NOM D'USAGE ▶ (facultatif)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	◀ DATE DE NAISSANCE ▶	<input type="text"/>
Dép <sup>t</sup> <input type="text"/> Commune (ou pays si né(e) à l'étranger)	◀ LIEU DE NAISSANCE ▶	Dép <sup>t</sup> <input type="text"/> Commune (ou pays si né(e) à l'étranger)

Si vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case ci-contre

sinon, indiquez votre n° FIP :

Vous trouverez ce numéro sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition de l'année dernière. Son indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous aurez payés avec l'impôt dû.

**Pour les couples mariés :** Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur le courrier cochez la case ci-contre

\* ou partenaire du PACS

## SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL

N'oubliez pas de remplir le cadre A, page 2.

Si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants : complétez le cadre B, page 2.

Si vous avez des personnes à charge (autres que les enfants rattachés) : complétez le cadre C, page 2.

Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés demandent leur rattachement : complétez le cadre D, page 2.

## ADRESSE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2004

Pour que votre taxe d'habitation soit établie correctement et pour vous éviter de recevoir une demande complémentaire, merci de compléter le cadre ci-dessous.

Si vous avez déménagé après le 1<sup>er</sup> janvier 2004, indiquez votre nouvelle adresse au bas de la page 2, ainsi vous recevrez sans difficulté votre courrier.

APP <sup>t</sup> N° <input type="text"/>	ÉTAGE <input type="text"/>	ESCALIER <input type="text"/>	BÂTIMENT <input type="text"/>	RÉSIDENCE <input type="text"/>	NBRE DE PIÈCES <input type="text"/>	À ce domicile, vous êtes : • Propriétaire... <input type="checkbox"/> • Locataire... <input type="checkbox"/> • Occupant à titre gratuit... <input type="checkbox"/>	<b>Cochez la case utile</b>
N° ET RUE <input type="text"/>							
CODE POSTAL <input type="text"/> COMMUNE <input type="text"/>							

## ADRESSE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2003

APP <sup>t</sup> N° <input type="text"/>	ÉTAGE <input type="text"/>	ESCALIER <input type="text"/>	BÂTIMENT <input type="text"/>	RÉSIDENCE <input type="text"/>	NBRE DE PIÈCES <input type="text"/>
N° ET RUE <input type="text"/>					
CODE POSTAL <input type="text"/> COMMUNE <input type="text"/>					

Si vous déposez également une déclaration n° 2042 C,

cochez la case

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2004  
Signature du ou des déclarants :

Votre n° de téléphone :

Votre adresse électronique :

**Pour payer vos impôts en toute tranquillité, choisissez le prélèvement automatique**  
Connectez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou sur Minitel au service « 36 16 Trésor » (0,16 € la minute) ou contactez votre trésorerie

Services gestionnaires

Situation et charges du foyer fiscal

Éléments pour la taxe d'habitation





## 6 CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

- CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine (voir notice) ..... DE
- Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs non comptés à charge ..... } 1<sup>er</sup> enfant . GI
- ..... } 2<sup>e</sup> enfant . GJ
- Pensions alimentaires versées à d'autres personnes (enfants mineurs, parents...) ..... GP
- Déductions diverses ..... DD
- Sommes à ajouter au revenu imposable (CSG déductible accordée à tort, reventes de titres SOFICA...) ..... GH

Nom, adresse du bénéficiaire de votre versement et détail du montant versé

Pensions alimentaires Déductions diverses 

- Détermination du plafond de déduction pour les revenus 2004 au titre de l'Épargne Retraite (PERP, Préfon et assimilés)  
Cotisations versées en 2003 aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire } Vous QS
- « article 83 » et pour leur montant total ou partiel celles versées aux régimes ou contrats } Conjoint \* QT
- facultatifs de retraite « Madelin » et « Madelin agricole » (voir notice) } Personne à charge QU

\* ou partenaire du PACS

## 7 CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION OU À CRÉDIT D'IMPÔT

- Dons effectués à des organismes d'aide aux personnes en difficulté UD   
(Maximum 414 €). Joignez les reçus UE
- Dons autres que ceux de la ligne UD. Joignez les reçus  
(Œuvres reconnues d'utilité publique ou fiscalement assimilées en matière de dons ; œuvres d'intérêt général ; financement des partis politiques, campagnes électorales) UF   
UG
- Cotisations syndicales des salariés et pensionnés. Joignez les reçus  
Vous Conjoint\* Personnes à charge  
AC  AE  AG   
AD  AF  AH
- Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile ... DF   
Joignez les justificatifs  
• Si vous-même, votre conjoint\* ou une des personnes à votre charge, est titulaire, par exemple, de la carte d'invalidité d'au moins 80 % (voir notice), cochez la case ci-contre. Joignez une copie de la carte DG
- Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes CD  CE   
1<sup>re</sup> personne 2<sup>e</sup> personne
- Frais de garde des enfants de moins de 7 ans au 31-12-2003. Joignez les justificatifs  
GA  GB  GC   
1<sup>er</sup> enfant 2<sup>e</sup> enfant 3<sup>e</sup> enfant
- Enfants à charge poursuivant leurs études : indiquez le nombre d'enfants concernés EA  EC  EF   
Collège Lycée Enseignement supérieur
- Part d'épargne des primes d'assurance-vie (contrats à cotisations périodiques) (voir notice). Joignez les certificats  
Contrats conclus avant le 20-9-95 du 20-9-95 au 31-12-95 du 1-1-96 au 4-9-96  
GW  GX  GY
- Primes des rentes survie  
Contrats d'épargne handicap. Joignez les certificats ..... GZ
- Prestations compensatoires  
• Sommes versées en 2003 ..... WN   
• Sommes totales décidées par jugement en 2003 ..... WO   
• Report des sommes décidées en 2002 ..... WP
- Dépenses d'acquisition d'équipements, de matériaux ou d'appareils réalisées en 2003 (voir notice). Joignez les factures ..... WI
- Acquisition, location ou transformation de véhicule GPL, GNV ou mixte en 2003 (voir notice), indiquez le nombre  
• simple ..... UP   
• avec destruction de véhicule ..... UQ

Nom et adresse du bénéficiaire de votre versement (détail du montant versé)

Emploi d'un salarié à domicile (case DF) Détail des versements indiqués en CD et CE Frais de garde 

\* ou partenaire du PACS

## 8 AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT, CONVENTIONS INTERNATIONALES, DIVERS

- Personnes domiciliées en France percevant des revenus de l'étranger (cf. déclaration n° 2047)  
Revenus autres que ceux déclarés § 1, 2 et 4, à prendre en compte pour le calcul du taux effectif d'imposition TI
- Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS TL
- Revenus étrangers imposables en France et ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français correspondant à ces revenus TK
- Personnes non domiciliées en France  
Revenus de sources française et étrangère à prendre en compte pour le calcul du taux moyen d'imposition TM

ÉLUS LOCAUX : indemnités de fonctions soumises à la retenue à la source (cf. notice). Total pour le foyer BY Plus-values en report d'imposition non expiré ..... UT Reprises de réductions ou de crédits d'impôt ..... TF - L'un ou les deux déclarants ont perçu des revenus en provenance d'organismes internationaux, de missions diplomatiques ou consulaires, exonérés d'impôt en France non pris en compte pour le calcul du taux effectif (ligne TI) : cochez la case ci-contre ..... FV - Vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal ou une personne rattachée à votre foyer avez souscrit un contrat d'assurance-vie auprès d'un organisme établi hors de France : cochez la case ci-contre ..... TT - Vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal ou une personne rattachée à votre foyer avez ouvert, utilisé ou clôturé à l'étranger, au cours de l'année 2003, des comptes bancaires ou assimilés : cochez la case ci-contre ..... UU 9 YF  YG  YH  YK  YT  YU  YV  YW  YZ 

## AUTRES RENSEIGNEMENTS ou SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION POUR UNE AUTRE PERSONNE

  
  


Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service destinataire, un droit d'accès lorsqu'il ne porte pas atteinte à la recherche d'infractions fiscales et un droit de rectification sous réserve des procédures prévues au Code général des impôts et au Livre des procédures fiscales. Le service destinataire est le centre des impôts dont vous dépendez. En outre, les caisses d'allocations familiales, les organismes chargés du paiement des pensions de retraite du régime général, des agents de l'État, des agents des collectivités locales, des ouvriers des établissements industriels de l'État, du régime des mines, les industries électriques et gazières, les caisses de la Mutualité sociale agricole et les caisses d'assurance maladie des professions indépendantes seront destinataires, sur leur demande, des informations issues du traitement de l'impôt sur le revenu de leurs allocataires, pensionnés ou assurés.